

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 11 JANVIER 2018

Point sur le chantier des halles du centre-ville

Les travaux doivent débuter dans le courant du mois de janvier. Le périmètre est déjà ceinturé de palissades et des algécos alloués au chantier sont posés sur le site.

Comme cela avait été indiqué lors de la réunion publique du 30/11/2017, Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Communal Centre conduise concomitamment à la construction des halles, une réflexion sur l'aménagement des espaces verts extérieurs (les usages et les espaces extérieurs). Il est décidé de créer un groupe de travail spécifique : les 5 conseillers communaux volontaires sont Mesdames SANCHEZ et MERCHEZ (Suppléant M. CHAUMEL), et Messieurs KOMOROWSKI, GERVAL et MICHAUD. La première réunion de travail est prévue le 18/01/2018 à 15 h sur place.

En ce qui concerne les arbres « déplacés » dans le cadre du chantier, le Ginkgo biloba a été replanté Place Espeleta, alors que le chêne vert ainsi que deux autres arbres l'ont été dans le Parc Peixotto.

Pour information, un projet lauréat du budget participatif 2017 portant sur l'implantation de toilettes publiques en centre-ville fait l'objet, avec la construction des halles, d'une étude pour être intégrées au bâtiment avec une accessibilité 24 H / 24 H.

Circulation douce en centre-ville

Ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour suite à des remontées de « public fragile » inquiet quant à la circulation entre La Poste à la barrière Saint-Genès sur le Cours Gambetta, notamment sur la présence importante de cyclistes sur les trottoirs.

Cela amène des problèmes d'usage et des risques d'accidents. Ce constat, partagé par tous, nécessite une réflexion sur les règles d'usage.

Deux questions se posent :

- Qu'est-il possible de faire légalement par le Conseil Communal Centre ?
- Qu'ont envie de faire les membres du Conseil Communal Centre en tant que citoyen ?

Le Cours Gambetta n'a pas été aménagé en site partagé mais en site propre, ce qui oblige notamment les vélos à ne pas emprunter la voie du tramway. Les cyclistes n'étant pas en confiance sur la voie utilisent les trottoirs et les voies de tram. Par ailleurs, les automobilistes n'ont pas la démarche de les doubler en montant les deux roues de leur voiture sur la voie du tramway.

Après débat sur le sujet, le Conseil Communal Centre considère qu'il ne peut s'engager que dans une campagne de sensibilisation et de rappel au civisme. Il est proposé d'utiliser le Talence Mag pour faire cette sensibilisation et en parallèle, les services techniques vont être sollicités pour faire repeindre par la Métropole les pictogrammes sur le sol du Cours Gambetta.

Manifestation du mois d'avril co-construite avec le Comité de quartier Poste-Mairie et le Centre Animation Jeunesse

Les groupes de travail doivent se réunir pour poursuivre l'organisation de la manifestation.

Questions diverses

- Point sur la réouverture de la Gare de la Médoquine : La Métropole a sollicité le Président de la Région pour qu'une étude indépendante soit réalisée pour la réouverture de cet équipement. Par ailleurs, on attend que SNCF Réseaux fasse également un retour de ses observations sur le sujet.
- Occupant de la passerelle du Campus : L'occupant sans titre est parti, les lieux doivent être nettoyés.
- Espace Mozart : Le local doit être remis en état prochainement mais son accès sera toujours possible pour les associations. Aucune fermeture n'est envisagée.
- Rue Lamartine : Suite à des travaux du réseau de gaz, la voirie est en cours de réfection, les travaux sont finis, à l'exception des trottoirs sur lesquels un enrobé rouge doit être posé.